



COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Au total 79 interventions (chiffres arrêtés au 31/05/23 et la saison n'est pas encore terminée..) dont :

- 24 Contrôles d'éclairages
- 39 Contrôles de Terrains.
- 16 Réunions en Mairies et/ou en clubs pour des projets à plus ou moins court terme

La saison prochaine devrait encore être plus chargée, l'objectif fixé par la CRTIS étant que tous les terrains et éclairages du territoire soient à jour de classement à la fin de la mandature (30 Juin 2024) nous aurons à minima 60 terrains et 50 éclairages à visiter.

A cet effet nous avons renforcé notre équipe avec l'arrivée récente de M. Pascal Horvath comme nouveau membre de la CDTIS. Nous sommes aujourd'hui 7, répartis sur le territoire, afin de répondre au mieux aux attentes des propriétaires et des clubs.

Malheureusement le District manque toujours de terrains de grand jeu. Une création cette saison (dans le pays de Gex), pour le reste de nombreux changements de revêtements (SYNT/SYNT, Pelouse Naturelle/SYNT, Stabilisé/SYNT)

Concernant les éclairages le passage au LEDS est devenu la règle.

En résumé, à défaut de construire de nouveaux terrains, les municipalités optimisent l'utilisations des installations existantes.

Cela ne résout pas tous vos problèmes de suroccupation des terrains, mais « vous donne un peu d'air ».

Reste que le problème des vestiaires exigus et parfois même vétustes persiste pour de nombreux clubs, surtout pour ceux accueillant des féminines.

Concernant le chapitre F.A.F.A. dont la Commission a aussi la charge.

L'enveloppe initiale attribuée au District par la LFA était de : 80 000€ pour les installations.

Au total nous avons distribué 81 000 € de subventions pour 5 dossiers

- 1 X dossier changement de revêtement pour 20 000 €
- 2 X dossiers vestiaires pour 40 000 (20 000€ chacun)
- 1 X dossier Club-House pour 15 000€
- 1 X dossier Eclairage pour 6 500€

Malheureusement nous n'avons pu satisfaire toutes les demandes (262 000€ de subventions demandées cette saison)

Pour finir, les membres de la C.D.T.I.S. n'ont pas seulement un rôle de contrôle et d'homologation des installations, mais avant tout une mission de consultants et conseils auprès des Mairies et des Clubs pour les aider à mener à bien leurs projets.



Un grand merci à mes collègues Brigitte BARD, Bernard CHENEVAL, Pierre BERNARD, Denis MOUCHET, Pierre BOISSON et Pascal HORVATH pour leur implication et leur disponibilité.

Le Président de la Commission
Alain ROSSET